ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

FEUILLETON Nº 43

ET AVIS

DEUXIÈME SESSION, QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES **TREIZE HEURES TRENTE**

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. GOERTZEN

(Nº 200) — *Loi modifiant la Loi sur la responsabilité des occupants/The Occupiers' Liability Amendment Act*

M. WASYLIW

(Nº 204) — *Loi modifiant le Code de la route (obligation de motiver tout ordre d'arrêt)/The Highway Traffic Amendment Act (Reason for Traffic Stop)*

M. WASYLIW

(Nº 211) — *Loi sur l'admissibilité des électeurs aux élections locales (modification de diverses lois)/The Local Elections Voter Eligibility Act (Various Acts Amended)*

M. WASYLIW

(Nº 214) — *Loi sur la parité et la diversité au sein des conseils d'administration/The Board Parity and Diversity Act*

Mme DELA CRUZ

(Nº 216) — *Loi modifiant la Loi sur la gouvernance et l'obligation redditionnelle au sein du système de santé (plébiscites sur la fermeture permanente de salles d'urgence)/The Health System Governance and Accountability Amendment Act (Plebiscite Before Permanent Emergency Room Closure)*

M. WASYLIW

(Nº 217) — *Loi sur la présentation de rapports sur l'efficacité énergétique/The Energy Efficiency Disclosure Act*

M. WASYLIW

(Nº 220) — *Loi modifiant la Loi sur la confiscation de biens obtenus ou utilisés criminellement/The Criminal Property Forfeiture Amendment Act*

Mme COOK

(Nº 226) — *Loi modifiant la Loi sur la gouvernance et l'obligation redditionnelle au sein du système de santé (communication de renseignements en cas d'impossibilité de fournir des soins en temps opportun)/The Health System Governance and Accountability Amendment Act (Reporting When Timely Care Not Available)*

Mme HIEBERT

(Nº 228) — *Loi modifiant la Loi de la taxe sur les ventes au détail (numéro d'identification d'agriculteur)/The Retail Sales Tax Amendment Act (Farmer's Identification Number)*

M. WASYLIW

(Nº 229) — *Loi modifiant le Code des droits de la personne (accords de confidentialité)/The Human Rights Code Amendment Act (Non-Disclosure Agreements)*

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

QUESTIONS ORALES

PÉTITIONS

M. BALCAEN
M. BEREZA
Mme BYRAM
Mme COOK
M. EWASKO
M. GUENTER
Mme HIEBERT
M. JOHNSON
M. KHAN
M. KING
Mme LAMOUREUX
M. NARTH
M. NESBITT
M. PERCHOTTE
M. PIWNIUK

M. SCHULER
M^me^ STONE
M. WHARTON
M. WOWCHUK

GRIEFS

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES
(99 heures 51 minutes)

ÉTAPE DU RAPPORT — AMENDEMENTS

M. le *ministre* WIEBE

(N^o^ 5) — *Loi modifiant le Code de la route (mesures en cas d'infractions de conduite avec facultés affaiblies)/The Highway Traffic Amendment Act (Impaired Driving Measures)*
(amendé — comité)
(amendements [2] — M. BALCAEN)

APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE

M. le *ministre* WIEBE

(N^o^ 2) — *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale/The Provincial Court Amendment Act*

M. le *ministre* SANDHU

(N^o^ 31) — *Loi sur les instruments de contrôle de biens-fonds visant des épiceries et des supermarchés (modification de diverses lois)/The Property Controls for Grocery Stores and Supermarkets Act (Various Acts Amended)*

M. le *ministre* SANDHU

(N^o^ 42) — *Loi sur l'achat au Canada (modification de la Loi sur les achats du gouvernement)/The Buy Canadian Act (Government Purchases Act Amended)*

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

M[me] la *ministre* SCHMIDT

(N[o] 40) — *Loi sur les activités scolaires soulignant notamment l'« Ô Canada » et la reconnaissance des territoires et des traités (modification de la Loi sur l'administration scolaire et de la Loi sur les écoles publiques)/An Act respecting "O Canada" and Other Observances and Land and Treaty Acknowledgements in Schools (Education Administration Act and Public Schools Act Amended)*

(M. EWASKO — illimité)

Projet de loi choisi par l'opposition

DEUXIÈME LECTURE

M. le *ministre* SIMARD

(N[o] 3) — *Loi modifiant la Charte de la ville de Winnipeg et la Loi sur l'aménagement du territoire/The City of Winnipeg Charter Amendment and Planning Amendment Act*

M. le *ministre* SIMARD

(N[o] 4) — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire/The Planning Amendment Act*

M[me] la *ministre* SCHMIDT

(N[o] 6) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques/The Public Schools Amendment Act*

M. le *ministre* WIEBE

(N[o] 8) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment Act*

Projet de loi choisi par l'opposition

M. le *ministre* MOSES

(N[o] 11) — *Loi modifiant la Loi sur le pétrole et le gaz naturel/The Oil and Gas Amendment Act*

M[me] la *ministre* SMITH

(N[o] 12) — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'habitation et de rénovation/The Housing and Renewal Corporation Amendment Act*

Projet de loi choisi par l'opposition

M. le *ministre* SALA

(N[o] 15) — *Loi modifiant la Loi sur les services immobiliers/The Real Estate Services Amendment Act*

M^me^ la *ministre* SCHMIDT

(N^o^ 19) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (milieu scolaire sûr)/The Public Schools Amendment Act (Safe Schools)*

M^me^ la *ministre* KENNEDY

(N^o^ 21) — *Loi sur la protection des jeunes sportifs/The Protecting Youth in Sports Act*

M. le *ministre* WIEBE

(N^o^ 23) — *Loi visant à défendre l'expression sur des questions d'intérêt public/The Public Interest Expression Defence Act*

Projet de loi choisi par l'opposition

M^me^ la *ministre* MARCELINO

(N^o^ 24) — *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail/The Workers Compensation Amendment Act*

M. le *ministre* SANDHU

(N^o^ 26) — *Loi modifiant la Loi sur les statistiques de l'état civil/The Vital Statistics Amendment Act*

M. le *ministre* SALA

(N^o^ 28) — *Loi modifiant la Loi sur l'Hydro-Manitoba/The Manitoba Hydro Amendment Act*

M^me^ la *ministre* MARCELINO

(N^o^ 29) — *Loi modifiant la Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail/The Workplace Safety and Health Amendment Act*

M. le *ministre* WIEBE

(N^o^ 30) — *Loi modifiant la Loi sur le financement des élections et la Loi électorale/The Election Financing Amendment and Elections Amendment Act*

(Recommandé par la lieutenante-gouverneure)

Projet de loi choisi par l'opposition

M^me^ la *ministre* NAYLOR

(N^o^ 34) — *Loi modifiant le Code de la route (réglementation des transporteurs routiers)/The Highway Traffic Amendment Act (Motor Carrier Enforcement)*

M. le *ministre* WIEBE

(N^o^ 36) — *Loi modifiant la Loi sur les conducteurs et les véhicules et le Code de la route/The Drivers and Vehicles Amendment and Highway Traffic Amendment Act*

M. le *ministre* SALA

(N° 37) — *Loi sur l'Autorité des services financiers du Manitoba et modifiant diverses autres lois/The Manitoba Financial Services Authority Act and Amendments to Various Other Acts*
(Recommandé par la lieutenante-gouverneure)

M^me^ la *ministre* NAYLOR

(N° 38) — *Loi modifiant le Code de la route (mesures de sécurité routière)/The Highway Traffic Amendment Act (Traffic Safety Measures)*

M^me^ la *ministre* SCHMIDT

(N° 39) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (financement des campagnes électorales pour les élections scolaires)/The Public Schools Amendment Act (Campaign Financing for School Trustees)*

M. le *ministre* WIEBE

(N° 43) — *Loi modifiant le Code des droits de la personne/The Human Rights Code Amendment Act*

MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT — DÉBAT

Motion de M^me^ la *ministre* FONTAINE — Comité spécial sur le journalisme local

Que soit créé un Comité spécial sur le journalisme local chargé de faire des recommandations sur l'avenir du journalisme local, y compris les médias ruraux et culturels comme les publications en français, en pilipino, en pendjabi et en chinois, et dont le mandat est d'étudier les questions liées à l'aide au journalisme provenant du secteur public et de faire rapport de ses conclusions à l'Assemblée dans les 30 jours suivant le début de la session d'automne de 2025;

que le Comité soit composé :

a) de quatre députés choisis par le caucus néo-démocrate,
b) de deux députés choisis par le caucus progressiste-conservateur;

que le Comité soit autorisé à décider du déroulement de ses travaux, y compris la tenue de réunions aux moments et aux endroits qu'il juge appropriés pour recevoir des mémoires et entendre des présentations;

que, sauf disposition contraire de la présente motion, le Comité jouisse du même statut et des mêmes pouvoirs que les comités permanents de l'Assemblée et qu'il suive les mêmes règles et procédures que ces derniers, notamment en ce qui a trait au pouvoir de créer un sous-comité chargé de l'exercice de l'une quelconque de ses fonctions;

qu'après l'avoir adoptée, l'Assemblée ne puisse modifier la présente motion que par les moyens suivants :

a) avec son consentement unanime;
b) par l'adoption d'une nouvelle motion;
c) avec le consentement écrit de tous les leaders à l'Assemblée, si l'Assemblée ne siège pas.

Motion d'amendement de M. JOHNSON

Que le premier paragraphe de la motion soit remplacé par ce qui suit :

Que soit créé un Comité spécial sur le journalisme local chargé de faire des recommandations sur l'avenir du journalisme local, y compris les médias ruraux et culturels représentant tout groupe ethnique ou toute langue non officielle — pourvu que ces médias ne véhiculent aucun discours haineux et ne s'opposent pas aux valeurs manitobaines d'inclusivité et de respect à l'égard de toutes les races, religions et origines —, et dont le mandat est d'étudier les questions liées à l'aide au journalisme provenant du secteur public et de faire rapport de ses conclusions à l'Assemblée dans les 30 jours suivant le début de la session d'automne de 2025;

(M. GOERTZEN — 27 minutes)

QUESTIONS ÉCRITES — ACCEPTÉES MAIS RESTÉES SANS RÉPONSE

Mme COOK

6. Depuis plusieurs années, la priorité principale de la Division scolaire de St. James–Assiniboia en matière d'immobilisations est de rénover et d'agrandir l'école Phoenix à Headingley. En 2022, la Division a reçu l'autorisation d'aller de l'avant avec le projet d'agrandissement et de rénovation de l'école qui comprenait, entre autres, un nouveau gymnase, deux nouvelles salles de classe, une salle polyvalente et 74 places en garderie. Toutefois, en juin 2024, le gouvernement provincial a annulé le projet. La ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance reviendra-t-elle sur cette décision et soutiendra-t-elle les élèves, les enseignants et les familles de Headingley en allant de l'avant, dans le cadre du prochain budget provincial, avec ce projet essentiel?

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR JEUDI

M. WASYLIW

(Nº 230) — *Loi sur la prévention du gaspillage alimentaire dans les épiceries/The Grocery Store Food Waste Prevention Act*

M. WASYLIW

(Nº 231) — *Loi modifiant la Loi électorale (jour du scrutin fixé à un samedi)/The Elections Amendment Act (Election Day on Saturday)*

AVIS DE MOTIONS POUR LE PROCHAIN MARDI OÙ SERONT EXAMINÉES LES AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

PROPOSITIONS

M[me] CORBETT — Nouvelles écoles

10. Attendu :

que les Manitobains veulent que le gouvernement provincial soit un partenaire dans l'éducation de leurs enfants;

que le précédent gouvernement progressiste-conservateur déchu a, pendant sept ans et demi, fait des dégâts au sein du système d'éducation en sabrant le financement des écoles;

que le présent gouvernement provincial veut améliorer le système d'éducation afin que les enfants aient le meilleur environnement d'apprentissage possible;

qu'il a récemment annoncé la construction de 11 nouvelles écoles à Winnipeg, à Brandon, à Neepawa et à Sainte-Anne afin d'aider à limiter le nombre d'élèves par classe;
que chaque nouvelle école comportera également des places de garderie;

que le gouvernement provincial investit 67 millions de dollars de plus dans les écoles en 2025-2026;

qu'il a créé plus de 630 nouveaux postes d'éducateurs;

qu'il a interdit l'utilisation des téléphones cellulaires dans les salles de classe afin que les enfants puissent se concentrer sur l'acquisition de connaissances dans tous les domaines et qu'il a également mis en place de nouvelles exigences en matière de programmes de formation obligatoire sur la prévention des abus sexuels;

qu'il offre de la nourriture aux enfants qui ont faim dans les écoles grâce à un programme universel d'alimentation scolaire,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba soit exhortée à appuyer le gouvernement provincial dans ses efforts visant la construction de 11 nouvelles écoles dans la province.

AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le jeudi 8 mai 2025, à 19 heures, dans l'enceinte de l'Assemblée, à Winnipeg, afin d'examiner les rapports qui suivent et dont il a été saisi :

- *Surveillance des établissements d'enseignement postsecondaire* du vérificateur général daté d'octobre 2020;
- *Suivi des recommandations précédemment émises* du vérificateur général daté de mars 2023 :
  - « Surveillance des établissements d'enseignement postsecondaire »;
- *Suivi des recommandations précédemment émises* du vérificateur général daté de février 2025 :
  - « Surveillance des établissements d'enseignement postsecondaire ».